Révision allégée du PLUi : exprimez-vous !

Mercredi 6 novembre, de 16 heures à 19 heures

Dans le cadre de la révision allégée du Plan local d'urbanisme intercommunal, **n'hésitez pas à vous exprimer du lundi 14 octobre au samedi 16 novembre**. Une permanence du commissaire-enquêteur **aura lieu à l'Hôtel de Ville le mercredi 6 novembre.**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document couvrant le périmètre de 7 des 12 communes membres de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), dont Magny-les-Hameaux.

SQY a prescrit une procédure de révision allégée du PLUi afin d'en préciser certaines règles et de prendre en compte des demandes émergentes. Le projet de révision allégée a été arrêté par délibération du conseil communautaire du 27 juin 2019.

Coordonnées

Hôtel de Ville
1 Place Pierre Bérégovoy
78114
Magny-les-Hameaux
Infos pratiques

Permanence, mercredi 6 novembre de 16 heures à 19 heures